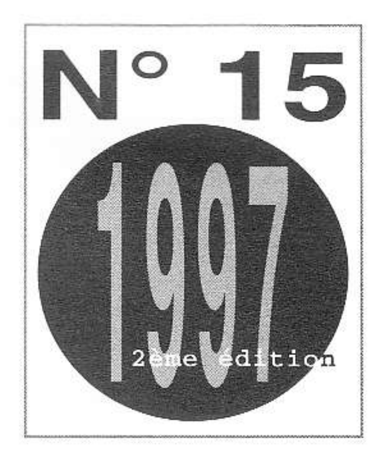
LE COURRIER DE SCIENCES PO. GRENOBLE



Bulletin de liaison de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

ÉDITORIAL

Soyons Généreux, Soyons Citoyens, Soyons Solidaires !!!

Les Anciens élèves de Sciences Po Grenoble forment un groupe de quelques huit mille diplômés. C'est une force de frappe extraordinaire, tant dans le secteur public que dans le secteur privé ou bien encore le secteur associatif. Mais nous ne disposons que de 4 300 adresses valides et seuls 720 diplômés l'an dernier ont rejoint les rangs de l'Association. Que de chemin à parcourir pour regrouper demain 50 % d'adhérents et disposer des coordonnées personnelles et professionnelles de 80 % des diplômés. Pourquoi avons-nous besoin de vous ? Parce que vous avez besoin de nous.

Pourquoi l'Association ? Il ne s'agit pas d'un regroupement d'anciens combattants. Nous sommes là pour une mission unique : être au service de nos diplômés. Il nous faut :

• Aider ceux qui sont en recherche d'emploi - c'est le combat permanent de cette fin de siècle -,
• Aider ceux qui vont se retrouver sur le marché de l'emploi pour la première fois,
• Aider dès la première année nos étudiants à se familiariser avec le monde de l'entreprise, de l'administration, associatif, afin de mieux appréhender leur avenir.

Soyons Généreux, en adhérant à l'Association. Votre seule adhésion conforte le réseau indispensable à la réussite de nos missions. Plus nombreux nous serons, mieux nous pourrons aider un plus grand nombre de diplômés.
Soyons Généreux, en donnant de notre temps, en recevant un ancien qui a besoin d'un conseil, en accueillant un stagiaire dans une entreprise, en donnant une adresse, en ouvrant une porte.
Soyons Généreux, en offrant de la taxe d'apprentissage à Sciences Po afin que l'I.E.P. dispose de moyens pédagogiques plus importants.
Soyons Citoyens, en participant à l'Association. Ne disons pas "qu'est-ce que l'Association peut m'apporter", mais plutôt que puis-je apporter à l'association. N'attendez pas le jour où vous serez dans une impasse pour vous manifester. Car si ce comportement est général, l'Association ne pourra rien pour vous. Dès aujourd'hui adhérer. En adhérant et en faisant adhérer, vous permettrez que les étudiants trouvent des stages, vous conseillerez un diplômé en recherche d'emploi.
Soyons Solidaires, en adressant un modeste chèque, en fournissant vos coordonnées personnelles et professionnelles et celles de vos camarades de promotion. Les finances de l'Association sont saines. Mais chaque année est une hantise. Nos comptes sont équilibrés, mais nous n'avons pas de réserves.

Les frais occasionnés par la parution de l'annuaire, notre magazine trimestriel "Le courrier", les frais de secrétariat (photocopies, téléphone, timbres) et les dépenses d'investissement (programme informatique pour le traitement des offres d'emplois et une imprimante) sont tout juste équilibrés par les cotisations, la publicité et la subvention de l'I.E.P. (20 000 F depuis cette année).

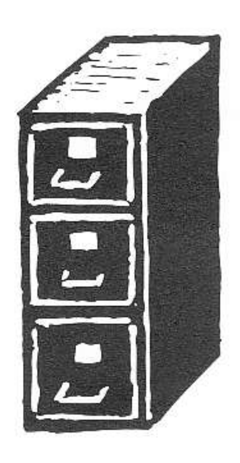
Suite en dernière de couverture

SOMMAIRE

Le Courrier de Sciences-Po Grenoble
n°15 - 1997 - 2ème édition
Publication trimestrielle
Directeur de la publication : Catherine VACARIE
N° ISSN : en cours
N° d'inscription à la CPPAP : en cours
Impression - abonnements
Association des Anciens de Sciences-Po Grenoble - BP 45
38402 St Martin d'Hères
Abonnement 1 an : 50 F

Paul SZCEZEPANEK (SP 77), Inspecteur princi

Le service public 2 : la voie administrative



Le numéro précédent avait privilégié la présentation de deux expériences qui empruntaient, au service de la cité, la voie politique

Dans ce numéro, on revient, toujours au travers de deux "vécus", au service public par la voie administrative.

Malgré cette diversité, nous avons été frappés par une certaine unité de ton, de manière de voir les choses et les problèmes.

Il y a incontestablement une empreinte, d'aucuns diraient un moule, Sciences Po. Nous ne pensons pas qu'il faille s'en plaindre.

Ce petit édito est également l'occasion de remercier les participants pour leurs contributions.

La rédaction

le trésor public

Comment, pourquoi choisit-on le Trésor Public ?

Comme souvent dans la vie, pour les grandes décisions c'est tout un ensemble de circonstances. Au lycée des contacts avec les enfants d'un Trésorier-Payeur-Général m'ont permis de comprendre que c'était une administration qui comportait de très hauts postes. A la Prep ENA, il y avait parmi les fonctionnaires qui préparaient le concours interne un garçon, économiste de formation comme moi (Sciences éco.) qui venait de cette administration avec qui j'ai sympathisé et qui m'en donné une image très positive etc.

Ce que je veux dire, c'est que je n'ai pas regretté mon choix !

Ce genre de remarque, bénédiction de "l'interviewer" appelle aussitôt la question suivante : pourquoi ?

Ce qu'il faut avoir présent à l'esprit c'est l'extraordinaire diversité des missions du Trésor. Bien sûr on a immédiatement à l'esprit le chèque qu'on envoie au percepteur pour payer ses impôts. Mais le Trésor, c'est bien plus que cela.

C'est d'abord une institution financière, de loin la première, qui gère les besoins de trésorerie et de financement de l'Etat en réalisant toute une série d'opérations d'emprunts à court (bons du Trésor) et à moyen ou long terme (obligations), d'où son rôle dans les opérations de placement auprès des autres institutions financières et du public

N'oublions pas - ceux qui travaillent dans les collectivités locales le savent bien - que le trésor est leur contrôleur financier et qu'il tient leur comptabilité. Cette mission de contrôle, est étendu à tous les organismes qui gère des fonds publics. Tout ça entraîne une extraordinaire variété de missions !

Par exemple ?

Mes deux dernières missions d'inspection ont concerné une caisse d'Assurance-Maladie et le Centre d'Art Contemporain de Dijon. Il faut savoir passer du prix de remboursement des prothèses aux achats et aux cessions d'oeuvres, aux modalités de publication du catalogue, aux rapports avec les autres instituions culturelles. Certaines missions supposent des connaissances juridiques pointues. D'autres s'apparentent à l'expertise financière. Il existe même des centres de communication.

Et Sciences Po ?

P.S. : Je vois ta question. Avant d'y répondre, je voudrais ajouter, au titre de la diversité offerte par cette administration le fait que le Trésor, comme on dit en matière de management des entreprises, "externalise" peu certaines tâches. En matière d'informatique par exemple, nous avons nos propres structures (études, programmes, gestion des parcs de matériel etc.) ce qui fait qu'au niveau régional, l'échelon de gestion, un directeur informatique a des responsabilités extrêmement importantes (gestion des imôts, de fonds remis par les particuliers, rémunération des fonctionnaires, paiement des dépenses de l'Etat). Le Trésor, les Finances en général, sont de très loin le premier "grand compte" informatique de France.

Et Sciences Po ?

Tu ne sera pas étonné si je te dis que c'est la bonne [sous-entendu la meilleure, N.D.L.R.] formation. La diversité des missions au sein de l'appareil de l'Etat ne peut se concevoir sans une bonne connaissance de ses mécanismes et du droit public. Sciences Po., en privilégiant l'acquisition d'une méthode de travail, et n'oublions pas "La Culture générale" nous prépare bien à nous adapter à cette diversité de missions. L'école du Trésor n'ayant en définitive pour objet que de nous faire acquérir les règles et les techniques spécifiques de la Comptabilité Publique.

Et si un jeune Sciences Po te posait la question, "Je suis intéressé par le concours du Trésor", quelle serait ta réponse ?

D'abord prendre contact avec le Chef de service du Personnel de la Trésoreie Générale de son département de résidence. C'est lui qui est le mieux à même de le conseiller et de le renseigner. Ensuite bien réfléchir à ses goûts et à ses aptitudes.

L'Administration en général offre des possibilités multiples mais l'intérêt principal du Trésor c'est d'être un point de convergence obligé de toutes les administrations et des collectivités locales.

Paul SZCEZEPANEK (SP 77)
Inspecteur principal du Trésor



al du Trésor et Marc BONNAFOUS (SP91), Officier des Affaires Maritimes, Adjoint au Directeur du CROSS-MED à Ajaccio, répondent aux questions de la r

le CROSS

Quelles sont les attributions des Affaires Maritimes ?

L'administration des Affaires Maritimes est une administration de synthèse qui gère, sur le plan technique et économique, l'ensemble des activités liées à la mer. Rattachée au Ministère de l'Equipement et des Transports, elle a en charge, schématiquement, la gestion des marins professionnels, des navires (pêche, commerce, plaisance) et du milieu marin ; la sécurité du transport maritime et la direction du sauvetage en mer.

As-tu suivi une formation spécifique pour exercer ce métier ?

Les officiers effectuent deux ans de formation initiale à l'Ecole d'Administration des Affaires Maritimes de Bordeaux. Pour moi, cela a été une expérience vraiment très enrichissante. La 1ère année s'effectue sur le terrain pour acquérir les connaissances techniques et maritimes de base. Elle débute par une formation générale d'officier à l'Ecole Navale et se termine, après de multiples stages, par un embarquement au long cours sur un navire de commerce. Le mien m'a conduit aux Antilles après une traversée inoubliable de l'Atlantique. La 2ème année, plus scolaire, est axée sur l'enseignement du droit maritime. Enfin, la formation continue permet de se spécialiser dans les domaines techniques.

Actuellement, tu travailles dans un CROSS. Quel est le rôle de cette structure ?

Depuis trois ans, je travaille dans le secteur opérationnel. J'exerce les fonctions de Coordonnateur de Mission de Sauvetage en CROSS (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage). J'ai effectué une première affectation de deux ans au CROSS Gris-Nez, dans le Pas-de-Calais, avant d'obtenir une mutation pour l'antenne Corse du CROSS Méditerranée (CROSS-MED).

Les CROSS sont des centres spécialisés chargés d'assurer la coordination des moyens navals et aériens de l'Etat intervenant en mer pour des missions de Service Public. Leurs missions sont la recherche et le sauvetage des personnes en détresse en mer, la surveillance de la navigation maritime, des pêches maritimes et des pollutions marines. Ils sont dirigés par des Administrateurs des Affaires Maritimes et armés par du personnel de la Marine Nationale en position de détachement.

La création de ces centres est une application directe de la convention internationale Search and Rescue (SAR) que la France a ratifié en 1979. Ce texte, élaboré par l'Organisation Maritime Internationale (émanation de l'ONU), rappelle que le sauvetage des vies humaines en mer est un service public entièrement gratuit et une obligation juridique imposée par le droit international.

En pratique, les mers et les océans sont découpés en zones de responsabilité, chacune confiée à un Etat signataire. Ces zones sont couvertes par un réseau mondial de centres de sauvetage (Maritime Rescue Coordination Centers- MRCC). Un réseau similaire existe pour le secours aérien (RCC Air).

La zone française, qui s'étend très au large de nos côtes en eaux internationales, est veillée en permanence 24 heures/24 par six CROSS (MRCC français): trois en Manche, un en Atlantique, un en Méditerranée et un aux Antilles.

Comment cette organisation fonctionne-t-elle concrètement ?

Le Vendée Globe Challenge a offert un parfait exemple de cette coopération internationale. C'est en effet le CROSS Atlantique à Etel qui, via le centre de contrôle de mission du CNES [1] à Toulouse, a reçu les signaux des balises de détresse de Raphaël Dinelli, Thierry Dubois et Tony Bullimore dans l'océan indien et a répercuté l'alerte au MRCC Camberra (Australie), compétent dans cette zone.

Le CROSS Etel a ensuite assuré la direction des recherches de Gerry Roufs, en liaison avec les MRCC chiliens et argentins (ce navigateur a disparu dans une zone non couverte par la convention SAR). Enfin, il a dirigé le sauvetage de Bertrand de Broc, qui a chaviré dans le golfe de Gascogne (zone de compétence française).

Mais dans l'ombre de ces opérations très médiatisées, les CROSS dirigent chaque année 7000 opérations de sauvetage et sauvent ou assistent plus de 11 000 personnes. Ces opérations concernent la navigation de pêche, de commerce ou de plaisance mais aussi une multitude d'activités nautiques (planches à voile, jetski, plongée...) [2]. Au CROSS-MED, 80% des opérations ont lieu au profit de la plaisance et des loisirs nautiques. Naturellement, la saison estivale est la période la plus chargée.

3

Qui effectue ces opérations de sauvetage ?

Les CROSS ne disposent pas de moyens propres leur appartenant. En effet, la France n'a pas opté pour un système de garde-côte intégrée type "US Coastguard". L'organisation française du secours maritime repose sur la coopération et la complémentarité des différentes administrations intervenant en mer : les Douanes, les Affaires Maritimes, la Gendarmerie et la Marine Nationale.

Aux côtés de ces quatre administrations principales, il faut également citer la Sécurité Civile, les Services Départementaux d'Incendie et de Secours, les SAMU de coordination médicale maritime et les stations côtières de France Télécom ; sans oublier bien sûr la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), organisme sous statut associatif mais en charge d'une mission de service public. Les CROSS peuvent également faire appel à tout navire privé, du fait de l'obligation d'assistance à personne en danger.

Tous ces moyens sont placés, pour le sauvetage, sous l'autorité unique du Préfet Maritime, responsable de l'action de l'Etat en mer. Le Directeur du CROSS en est le représentant permanent.

En quoi consistent tes fonctions ?

Mon rôle est de recueillir les alertes, d'en évaluer la nature exacte, le degré d'urgence, et de définir le dispositif à mettre en oeuvre pour effectuer le sauvetage. Je dois calculer les zones de recherche, décider des méthodes et des moyens à utiliser, organiser les communications. Enfin, envoyer les moyens sur zone (hélicoptères, avions, vedettes...), coordonner leur action et en assurer le contrôle opérationnel. J'ai également en charge l'information des autorités (locales, régionales et centrales), l'information des familles des victimes et celle de la presse.

Les missions de terrain sont-elles importantes dans ton métier ?

Le rôle du Coordonnateur de Mission de Sauvetage est d'organiser et de diriger les opérations. Il a également une fonction de chef de service. De

daction.

ce fait, il est un peu en recul vis à vis du travail de terrain. Pour ne pas perdre ce contact indispensable, j'essaie quand je le peux de participer aux entraînements des équipes d'intervention. C'est là que l'on se rend compte qu'être hélitreuillé sur un remorqueur de haute mer ou sauter en mer d'un hélicoptère n'a rien d'évident. Mais cela change du travail en P.C.

Lors de ma première affectation, j'avais en charge la planification des missions d'un patrouilleur côtier de 32 m et d'une vedette de 17 m. C'était un travail passionnant. J'essayais d'être le plus souvent possible à bord. Enfin, j'effectue de temps à autre des vols de reconnaissance en hélicoptère le long des côtes. En Corse, c'est un vrai privilège !

Quelles sont les opérations qui t'ont le plus marqué ?

Dans le Pas-de-Calais, j'ai eu plusieurs grosses alertes. Un porte-conteneurs en feu au milieu du détroit, abandonné par son équipage philippin. Avec l'aide des Coastguards anglais, l'équipage, le navire et sa cargaison ont pu être sauvés. J'ai vécu aussi plusieurs naufrages de chalutiers, entrés en collision avec des cargos ; des disparitions de familles entières, très dures à annoncer ; des crashes d'avions en mer...

Mais l'opération qui m'a probablement le plus marqué, c'est l'échouement d'un car-ferry de la Stena Sealink sur la plage de Calais, lors d'une tempête en septembre 1995. Lorsque mon chef de quart m'a réveillé en pleine nuit, j'ai eu du mal à y croire ! Du fait des marées, 24 heures ont été nécessaires aux remorqueurs pour déséchouer le ferry. Dans l'éventualité d'un déclenchement du plan de secours à naufragés [3], un dispositif hors du commun avait été déployé par le CROSS et la Préfecture (hélicoptères lourds, vedettes, SMUR...). Mais le plus éprouvant dans cette opération a été de gérer la pression des médias français et britanniques pendant plus de 24 heures.

Lt. Marc BONNAFOUS (SP91)
Officier des Affaires Maritimes
Adjoint au Directeur du CROSS-MED à Ajaccio

[1] *Le CNES gère les systèmes satellitaires Argos et SARSAT.*
[2] *La loi littoral a confié aux communes la responsabilité des secours pour certaines activités nautiques pratiquées dans la bande des 300m (baignades, engins de plage, embarcations légères de plaisance).*
[3] *Equivalent du plan ORSEC pour les catastrophes maritimes.*

Pour plus d'info :
http://www.equipement.gouv.fr/france.ocean
(cliquer sur "Administration" et "Plaisance").

LES ANCIENS DE SCIENCES-PO AUX AFFAIRES MARITIMES

Guillaume SELLIER
SP 1990
Administrateur des Affaires Maritimes
Direction départementale du Nord
22, rue des Fusiliers-marins
BP 6.356
59385 Dunkerque cedex 1

Yvan GUITON
SP 1990
Administrateur des Affaires Maritimes
Quartier maritime
4, rue Lucien-Hascouët
BP 237
29182 Concarneau cedex

Jean-Simon LAVAL
SP 1990
Administrateur des Affaires Maritimes
Direction départementale de Vendée
2, rue Colbert - BP 371
85119 Les Sables d'Olonne cedex

Marc BONNAFOUS
SP 1991
Sous-Cross Corse
BAN d'ASPRETTO
BP 104
20184 AJACCIO

Les membres du Conseil d'Administration

Les nouveaux membres récemment élus lors du renouvellement 1997 figurent en italique.

Pierre-Jean BAILLOT
Patrick BOREL
Jean-Christophe BORTOLATO
José BOURBOULON
Bernard BRUNEL
Laurent CAVARD
Emmanuel CHARIL
Martine CHOLAT
Serge DARMON
François Régis DE CASABAN
Arnaud DURANÇON
Salvatore ERBA
Didier ETHVIGNOT
Jacques-André HENRIQUEZ
Frédéric LANDRU
Emmanuel LICOUR
Pierre MARCEL
Fabrice MOUTON
Henri OBERDORFF
Christine OFFRAY
Thiery PARAT
Stéphane PUSATERI
Claude RETORNAZ
Jerôme STEFFININO
Vincent SULTANA
Catherine VACARIE
Patrice VACHER
Stéphane VAN GEEL

Repères

▷ José BOURBOULON (53) membre du Conseil d'Administration de l'IEP, élu en remplacement de Claude FORMERY.
▷ François PETIT (SP 66) a été élu nouveau président de l'U.P.M.F.
▷ Christophe PHILIBERT (SP 68) est nommé Ambassadeur en Guinée
▷ Antoine de LACHEISSERIE du TREMOLET (SP 66), directeur de l'I.U.T. de Valence, a été élu président de la conférence des directeurs d'I.U.T.
▷ Jean-Christophe CARESCHE (PS 81), élu député de Paris
▷ Andre VALLINI (SP 76), élu député de l'Isère
▷ Michel DESTOT (PS 71), réélu député de l'Isère
▷ Alain RODET (SP 67), réélu député de Limoges
▷ Louis BESSON (62), nommé Secrétaire d'Etat au Logement
▷ Thierry REPENTIN (SP 86), conseiller technique au cabinet du Ministre du Logement
▷ Bernard MILLET (SP 65) conseiller culturel à l'Ambassade du Cambodge
▷ Jean-Luc NEVACHE (PS 80) est nommé conseiller technique au Cabinet du Ministre de la Défense

Carnet

▷ François-Régis de Casaban (SP 91) nous annonce la naissance d'un deuxième enfant.
▷ Christophe CADOT (SP 91) est décédé.

L'organisation CAP GEMINI France

5 secteurs d'activité
▷ TÉLÉCOM
dirigé par J.F Leprince-Ringuet
▷ INDUSTRIE
dirigé par F. Phulpin
▷ FINANCE
dirigé par J.P. Gaillard
▷ SERVICE PUBLIC
dirigé par L. Sibille
▷ TERTIAIRE
dirigé par F. Mazon

Consulting
▷ avec BOSSARD (M. Donzeau)
▷ et CAP GÉMINI CONSULTING (P.Masson)

2 divisions transverses
▷ MAINTENANCE (ISM)
dirigée par Y. Le Gelard
▷ EXPLOITATION
dirigée par L.F. Salvador

4 régions
▷ SUD dirigée par J.Tixevant
▷ RHÔNE-ALPES
dirigée par J.Rochet
▷ NORD-EST
dirigée par J-M Petrolat
▷ OUEST
dirigée par B. de Trogoff

Les collaborateurs des ressources humaines qui accueillent les candidatures

▷ TÉLÉCOM
Xavier Champion
30, quai de Dion Bouton
92814 Puteaux Cedex

▷ FINANCE, S.P. ET TERTIAIRE
Chantal Barbier
Immeuble Elysées Défense
7, place du Dôme
92056 Paris-La Défense

▷ EXPLOITATION
Elsa Trinchero
5/7 avenue de Bouvines
75544 Paris cedex 11

▷ MAINTENANCE (ISM)
Claire-Marie Basquin
Tour Anjou - 33 quai Dion Bouton
92814 Puteaux cedex

▷ INDUSTRIE
Françoise Halasz
Immeuble Elysées Défense
7, place du Dôme
92056 Paris-La Défense

▷ RÉGION SUD
Lydia Markarian
Technopolis - 8, rue Mesplé
BP 1155 - 31036 Toulouse cedex

▷ RÉGION RHÔNE-ALPES
Patrick Barberousse
11, chemin des prés - ZIRST 4403
38944 Meylan cedex

▷ RÉGION NORD
Claude Vasseur
Europarc -1 rue du palmarès BP 127
59653 Villeneuve d'Ascq

▷ RÉGION OUEST
Anne Maldidier
BP 1124 - 8/10 rue d Erlon
44015 Nantes cedex 01

Compte-rendu du séminaire Association/ CAP GEMINI

L'association des anciens élèves de Sciences-Po Grenoble a rencontré les 21 et 22 février 1997 trois cadres supérieurs de l'entreprise CAP GEMINI. Cette réunion s'est déroulée dans le centre de formation international de CAP GEMINI: le château de Behoust. Les représentants de l'association : Catherine AUVOLAT-VACARIE, présidente; Martine CHOLAT, responsable du bureau emplois-carrières; Stéphane VAN GEEL, membre dudit bureau. Nos hôtes : José BOURBOULON, directeur de programme formation, adhérent de l'association, sans lequel rien n'aurait été possible ; Marcel DE TAEVERNIER, directeur des ventes de la division "Services publics"; Xavier STEFANI, directeur des ressources humaines du groupe CAP GEMINI. Participait également à cette rencontre Henri OBERDORFF, directeur de Sciences-Po Grenoble.

Les types de postes offerts par CAP GEMINI

3 grandes branches sont ouvertes au recrutement de nos diplômés.
▷ le secteur administratif et financier: chacune des douze divisions françaises a besoin de contrôleurs de gestion pour chapeauter les divers projets de l'entreprise. Le recrutement est décentralisé: il se fait au niveau de ces divisions (cf organigramme). Une formation de type ECO-FI est évidemment ici la plus pertinente, avec une formation complémentaire de nature à apporter une réelle valeur ajoutée au candidat. Ces postes sont peu nombreux.
▷ le secteur commercial: il y a ici davantage de postes à pourvoir, et ce dans toutes les spécialités du groupe. Plusieurs dizaines de recrutement y sont effectués chaque année. Le recrutement de jeunes commerciaux est, au sein de ceux-ci, relativement fréquent.
Pour la division "service public": 15 collaborateurs sur 350 ont comme unique activité le commercial (prospection, relations avec la clientèle). Ceux-ci doivent être capables de s'adapter aux techniques utilisées sur des chantiers aussi complexes que celui de l'Euro, par exemple.
Les postes de marketing, quand à eux, n'existent pas en tant que tels à CAP GEMINI. Le but du jeu est, plutôt que d'étudier un marché, de monter une équipe de vente ad'hoc pour répondre à l'équipe d'achat du client à chaque appel d'offre.
▷ le secteur du consulting: CAP GEMINI est présent dans le consulting au travers de deux filiales: BOSSARD consultants et GEMINI consulting. La mission de ces conseillers est d'intervenir sur les systèmes d'information des entreprises clientes à tous les stades de leur conception et de leur fonctionnement. Le recrutement s'oriente ici vers des gens confirmés. BOSSARD prend certes des débutants, mais avec plus que le diplôme IEP. Le DESS, sur ce point, n'est pas la solution universelle au problème: tous les DESS ne se valent pas, ne créent pas forcément une valeur ajoutée pour le candidat et pour l'entreprise.

Les attentes de CAP GEMINI

Le premier souhait de Monsieur STEFANI concernant une candidature est d'avoir à faire à quelqu'un qui sait travailler en équipe. Le travail par groupe de projet est en effet très exigeant en ce qui concerne les qualités humaines de chacun. La rigidité intellectuelle est, dans les métiers CAP GEMINI, un important facteur d'échec.
Le candidat doit être mobile, de manière générale : intellectuellement, avec une grande volonté de découvrir et de s'investir ; géographiquement, les projets étant souvent de faible durée.
Le candidat, en outre, ne peut se passer d'un vrai projet professionnel. Le recruteur doit sentir clairement le cheminement qui amène le candidat à se présenter à lui, même pour une annonce. Car CAP GEMINI embauche aussi sur annonces. Celles-ci concernent surtout les ingénieurs, mais aussi les jeunes commerciaux du secteur tertiaire. Le recrutement des débutants n'est pas sous-traité par les divisions à des cabinets spécialisés. Répétons-le: comme le recrutement est décentralisé il faut, dans la mesure du possible, s'adresser à la division concernée.
Qu'est-ce qui peut nous démarquer sur un C.V ? Le candidat titulaire de notre diplôme doit insister sur son travail en atelier, son travail en équipe et ses réalisations personnelles. Il ne doit pas hésiter à mentionner d'éventuelles compétences en multimédia. Celles-ci ne compensent pas une formation poussée en informatique, mais sont garantes de l'intérêt du candidat pour le traitement de l'information, métier de CAP GEMINI.
Le taux de renouvellement des effectifs (turn-over) est de 8/10 %.
Le candidat peut, enfin, joindre à sa lettre de motivation une copie retravaillée de l'article paru récemment dans Le Courrier de Sciences-Po Grenoble consacré aux métiers de la vente et qui s'intitule "qu'est-ce que vous m'apportez ?". Il résume bien nos qualités auprès de recruteurs qui ne pensent pas forcément à nous en mettant en place leur politique de recrutement.

Offres d'emploi

Vous pouvez consulter les 300 offres d'emplois que nous recevons mensuellement des cabinets de recrutement sur le 3615 IEPG. Le serveur est actualisé les mercredi et vendredi. Vous pouvez également souscrire un abonnement de six mois au prix de 150 F pour recevoir le cahier bi-mensuel des offres.

Soirée parisienne samedi 25 octobre

La soirée parisienne annuelle permettra de réunir tous les anciens et anciennes, résidant en région parisienne.

Annuaire 97/98

Sa sortie est prévue pour fin octobre. Les fiches d'adhésion et de réactualisation doivent impérativement parvenir à l'Association avant le 30 septembre. Pour recevoir l'annuaire, faites parvenir très rapidement votre cotisation. Pour boucler notre budget, nous avons besoin d'insertions publicitaires. Nous comptons sur vous.

Cinquantenaire de l'IEP

L'IEP se porte bien, il va fêter en 1998 son demi-siècle. Pour fêter dignement cet anniversaire, il nous faut retrouver les coordonnées de tous nos diplômés. Nous comptons sur votre collaboration pour nous faire parvenir les adresses personnelles et professionnelles dont vous avez connaissance. Merci d'avance.



Nouvelle adresse sur l'Internet

anciens@iep.upmf-grenoble.fr

Suite de l'édito Le montant de nos cotisations est deux à trois fois plus faible que celui des autres grandes écoles. Nos permanents sont trois Contrats Emplois Solidarité à mi-temps. Nos deux ordinateurs nous ont été offerts par H.P. Nos administrateurs se déplacent gratuitement aux différentes réunions, finançant sur leurs deniers personnels ou à l'aide de leur entreprise des dépenses que l'Association ne peut pas assurer.

L'Association fait des miracles :

• Un serveur d'offres d'emplois dont le programme a été amélioré. Les offres sont saisies journellement et le serveur minitel est actualisé deux fois par semaine.

• Un cahier d'offres d'emplois qui recense près de 300 offres à la parution bi-mensuelle. Les offres sont traitées par nos trois assistants avec beaucoup de dévouement. Qu'ils en soient remerciés. Cette tâche occupe 30 heures par semaine.

• Un annuaire que beaucoup d'association d'anciens élèves nous envient et veulent nous copier.

Alors pour que ces missions perdurent, Soyez Généreux, Soyez Citoyens, Soyez Solidaires, Soyez nos Ambassadeurs auprès de vos camarades de promotion. Un adhérent supplémentaire, c'est une munition en plus pour le combat de l'emploi. Même si vous n'adhérez pas, ne couper pas le lien avec Sciences Po. Renvoyez-nous votre fiche dûment complétée. Notre seule richesse c'est notre base de données à la disposition de tous nos adhérents et des futurs diplômés. Alors essayons d'atteindre les 1 000 adhérents pour l'annuaire dont la parution est fixée à novembre. Cela serait un bon signe pour préparer les 50 ans de Sciences PO Grenoble en 1998. Et si vous avez des idées pour ce cinquantenaire, faites-le nous savoir.

Stéphane PUSATERI - Secrétaire Général, Responsable de l'annuaire.

Sciences-Po Grenoble s'aggrandit

... par surélévation d'une niveau du bâtiment séparant les deux patios. Les 535 m2 ainsi aménagés accueilleront les formations "post-diplômés" : troisièmes cycles et centre de formation de l'administration. Cette opération comprend également la création de 4 salles de cours et ouvre enfin (!) la possibilité de redéployer les expaces existants. L'objectif est d'offrir à chacun des acteurs de l'Institut des meilleures conditions de travail.

Début des travaux : automne 1997. Fin des travaux : printemps 1998. Le montant global de l'opération est de 3,5 MF financés par les ressources propres de l'IEP avec la participation de l'Université Pierre Mendès-France qui consent une avance de 1,5 MF remboursable sur dix ans.



Courrier des lecteurs

Quand je lis, sous la plume d'un ancien élève de la maison, *"si quelqu'un vient me voir pour un poste de chargé de mission, il faut que je sente chez lui une envie d'être au travail 12 heures par jour, 7 jours sur 7, 365 jours par an et de s'impliquer totalement"*, je me demande ... qui peut se plier à ce genre d'exigence... Comment s'étonner alors de la coupure si souvent dénoncée entre nos "élites" administratives et politiques et le reste de la population...

Mathilde DUBESSET, Maître de conférence d'Histoire, IEP de Grenoble

NDLR : Ce petit billet d'humeur fait réaction aux propos de Philippe PIREYRE, ancien élève de l'IEPG (SP 88), Directeur de cabinet du Maire de Bordeaux, dans le n° 14 du Courrier de Sciences Po Grenoble. Nous sommes tous d'accord pour maîtriser le temps de travail... Pourtant, la réalité économique dans certaines entreprises, collectivités locales et entreprises publiques, créent des situations où force est de reconnaître, l'implication des cadres est totale !

Association des anciens élèves de l'Institut d' Etudes Politiques de Grenoble
B.P. 45 - 38402 SAINT MARTIN D'HERES CEDEX
téléphone Standard 04 76 82 60 00 - téléphone Association 04 76 82 60 26 - télécopie 04 76 82 60 70